



CHEFS D'ÉTABLISSEMENT LES BONNES PRATIQUES NUMÉRIQUES DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Le passage à un enseignement entièrement à distance ou en hybride implique **une adaptation importante pour les élèves et leur famille comme pour les équipes pédagogiques.**

Il se traduit par une sollicitation importante des outils et réseaux numériques, et implique un travail important d'organisation pour réguler la charge de travail pesant sur les élèves.

Cette fiche vous propose **quelques repères pour vous accompagner dans cette organisation**, à adapter en fonction de la situation locale.



VEILLER À LA PLANIFICATION RÉGULIÈRE DES DIFFÉRENTS TEMPS DE TRAVAIL DES ÉLÈVES

- **Demander aux professeurs de répartir et d'alterner** les cours en visioconférence et les temps de travail en autonomie dans la semaine et la journée.
- **Coordonner l'emploi du temps** de la semaine pour chaque classe en utilisant les outils adéquats de l'ENT (agenda partagé, cahier de texte, etc.) en vous appuyant sur le professeur principal.
- **Échelonner les cours en ligne** selon les niveaux ou les classes.



COMMUNIQUER AVEC LES ÉQUIPES ET LES FAMILLES

- **Avant la mise en œuvre du plan de continuité pédagogique :**
 - rappeler et expliciter les modalités de connexion à l'ENT selon les profils (enseignants, parents, élèves) ;
 - communiquer l'emploi du temps de la semaine et les éventuels documents associés afin que les élèves puissent les télécharger en amont des séances.
- **Identifier les services numériques à privilégier** au sein de l'établissement et préciser leurs différentes fonctionnalités (exemples : l'ENT de l'établissement, un même service de visioconférence, etc.).
- **Donner un calendrier de travail comportant directement les liens de connexion** (exemple : ne pas passer par l'ENT pour se connecter à une classe virtuelle tierce comme celle du Cned) afin de ne pas solliciter deux services pour une même démarche.
- **Inviter les élèves à avoir une bonne « hygiène de vie numérique »** en ne restant pas connecté à l'ENT lorsqu'ils n'en ont pas l'usage, en téléchargeant les documents en amont et en travaillant hors ligne lorsque cela se justifie.